



## DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

Secrétariat ☎ 02.33.32.54.91  
mail : drh@ch-alencon.fr

### AVIS DE CONCOURS PROFESSIONNEL PERMETTANT L'ACCES AU GRADE DE CADRE SUPERIEUR DE SANTE

En application des dispositions prévues par le décret n° 2012-1466 du 26 décembre 2012 portant statut particulier du corps des cadres de santé paramédicaux de la fonction publique hospitalière et de l'arrêté du 25 juin 2013 fixant la composition du jury, la nature des épreuves et les modalités d'organisation du concours professionnel cité ci-dessus,

un concours professionnel pour nomination au grade de cadre supérieur de santé aura lieu au Centre Hospitalier Intercommunal Alençon-Mamers pour 1 poste.

- Pour ce concours professionnel : peut faire acte de candidature toute personne remplissant les conditions prévues au décret cité ci-dessus.

Les demandes d'admission à concourir doivent être formulées par écrit et adressées à la Direction des Ressources Humaines, CHIC ALENÇON MAMERS, 25 rue de Fresnay – 61014 ALENÇON CEDEX, **au plus tard le 16 août 2020** (le cachet de la poste faisant foi).

le dossier en 6 exemplaires (1 original et 5 photocopies) devra comporter les pièces suivantes :

- une demande d'admission à concourir sur papier libre (préciser le type de concours),
- un curriculum vitae détaillé,
- un état signalétique des services publics accompagné de la fiche du poste occupé,
- un dossier exposant l'expérience et le projet professionnel, les titres et diplômes obtenus ainsi que les travaux réalisés jusqu'alors et qui est accompagné des justificatifs correspondants – imprimé de Reconnaissance des Acquis de l'Expérience Professionnelle téléchargeable sur le site internet du CHIC ou sur demande auprès de la Direction des Ressources Humaines.

Toute information complémentaire relative au concours peut être obtenue auprès de Madame A. HUBERT Responsable des Concours au 02 33 32 54 34 ou ahubert@ch-alencon.fr.  
Du 13 juillet au 2 août 2020, merci de vous adresser au 02 33 32 54 91 ou drh@ch-alencon.fr

Fait à Alençon, le 7 juillet 2020

C. LEGER  
Le Directeur adjoint  
chargé de Ressources Humaines,

